

Section Puy de Dôme

Donnez-vous les moyens d'agir



Qu'est-ce qu'une Assemblée Générale Départementale ?	<p>L'AG est un moment fort de la vie professionnelle et syndicale.</p> <p>C'est l'occasion pour chaque adhérent, sympathisant, ou collègue de s'informer et de débattre sur les revendications des agents, sur la vie et l'avenir des services à la DDFIP 63.</p>
Comment poser cette AA dans SIRHIUS ?	<p><i>Une autorisation d'absence est accordée par la Direction conformément à la décision ministérielle du 5/01/1983.</i></p> <p>Les agents souhaitant assister à une Assemblée Générale d'une organisation syndicale de leur choix, bénéficient, à titre exceptionnel, d'une autorisation d'absence :</p> <p>Ils doivent choisir dans SIRHIUS <u>type de motif</u> : <i>Fonctions syndicales, mutualistes, ...</i> <u>motif</u> : <i>Assemblée générale syndicale</i></p>
Quel est le programme ?	<p>13h45 : Accueil des collègues autour d'un de café ou d'un thé gourmand.</p> <p>14h00 : Ouverture et présentation des participants du département et du permanent de la région.</p> <p>14h15 : Compte Rendu du Trésorier et de l'activité de la section de la Section, vote</p> <p>14h30 : Compte Rendu sur l'actualité syndicale et le dialogue social</p> <p>10h45 : Intervention du représentant régional sur l'actualité départementale et syndicale.</p> <p>15h15 : Questions Diverses</p> <p>15h45 : Élection et présentation des membres du bureau -vote</p> <p>16h00 : Clôture de l'AG,</p>

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfiip.fr

cftcdgfiip@gmail.com